

AIDE EN FAVEUR DE CERTAINES CANTINES SCOLAIRES

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES COMMUNES

Décret n° 2021-126 du 6 février 2021 relatif au soutien de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan de relance
Arrêté du 6 février 2021 relatif au soutien de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan de relance

[Avant de compléter le formulaire, il est recommandé de consulter la notice d'information](#)

IDENTIFICATION DE LA COMMUNE

N° SIRET* :

Nom de la commune* :

* :

Ce courriel sera systématiquement utilisé pour les échanges entre la commune et l'ASP.

ADRESSE

Numéro : Libellé de la voie* :

Complément d'adresse :

Code postal* : Commune* :

INFORMATIONS CONCERNANT LE REPRESENTANT LÉGAL DE LA COMMUNE SIGNATAIRE DE LA PRÉSENTE DEMANDE

Nom* : Prénom* :

Fonction* :

 * :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Année de référence : Année scolaire 2018/2019 (du 3 septembre 2018 au 5 juillet 2019)

Nombre d'écoles primaires recourant à la cantine communale* :

Nombre d'élèves scolarisés dans les écoles primaires recourant à la cantine communale* :

Nombre d'élèves d'écoles primaires ayant déjeuné à la cantine communale pendant l'année scolaire :

Nombre de repas servis aux élèves des écoles primaires par la cantine communale sur l'année scolaire* :

Doivent être comptabilisées comme écoles primaires les écoles maternelles, élémentaires et primaires (comportant à la fois des classes maternelles et des classes élémentaires).

*Dans « nombre de repas » : indiquer le nombre total de repas servis aux élèves des écoles primaires au cours de l'année scolaire 2018/2019. **Pour les communes de Guyane et de Mayotte, indiquer le nombre total de repas et de collations servis aux élèves des écoles primaires au cours de l'année scolaire 2018/2019.***

Se référer à la notice d'information.

* = champ obligatoire : en l'absence de ces informations, votre demande ne pourra être traitée

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (suite)

Part de produits durables et de qualité (dont produits biologiques) entrant dans la composition des repas servis à la cantine communale à date : %

Part de produits biologiques entrant dans la composition des repas servis à la cantine communale à date : %

Mode de gestion de la cantine communale : Gestion directe Gestion concédée

PRÉSENTATION DU PROJET D'INVESTISSEMENT

Objectifs principaux du projet* :

- augmenter la part de produits durables et de qualité augmenter la part de protéines végétales dans les repas
 lutter contre le gaspillage alimentaire et/ou favoriser les dons substituer les contenants en plastique
 améliorer l'information des usagers

Description du projet permettant de montrer que le(s) matériel(s) et le(s) prestation(s) dans le tableau ci-après sera(ont) bien utilisé(e)(s) dans une activité de restauration collective à destination des élèves des écoles primaires dans le cadre de la mise en œuvre de la loi EGAlim (cf notice d'information)* :

Votre projet s'inscrit-il dans le cadre d'un projet alimentaire territorial ?

- oui Si oui, nom de la structure porteuse du PAT : _____
 non

* = champ obligatoire : en l'absence de ces informations, votre demande ne pourra être traitée

AUTRES AIDES ET FINANCEMENTS ENVISAGÉS (HORS EMPRUNTS ET FONDS)

À quelles autres aides ou financements les dépenses faisant l'objet de la présente demande seront-elles candidates (hors emprunts et fonds propres) ? (plusieurs réponses possibles)* : **à renseigner obligatoirement**

• Aucune

• Une ou plusieurs aides régionales oui non

Montant total estimé de(s) l'aide(s) : , €

• Une aide distribuée par l'ADEME oui non

Montant total estimé de(s) l'aide(s) : , €

• Une aide européenne oui non

Montant total estimé de(s) l'aide(s) : , €

• Autre(s) oui non

indiquer le(s) nom(s) de cette(ces) aide(s) : _____

Montant total estimé de cette(ces) aide(s) : , €

• **Montant total estimé de l'ensemble des autres aides ou financements :** , €

Le demandeur :

- certifie sur l'honneur l'exactitude et la sincérité des renseignements portés sur la présente demande ;
- certifie sur l'honneur que le(s) bien(s) et prestation(s) n'a(ont) pas été commandé(s) au moment du dépôt de la demande ;
- certifie sur l'honneur que le(s) bien(s) sera(ont) conservé(s) pendant une durée minimale de trois ans à compter de la date de la facture ;
- certifie sur l'honneur que le(s) bien(s) sera(ont) affecté(s) à une activité de restauration uniquement ;
- déclare avoir pris connaissance des dispositions du décret n° 2021-126 du 6 février 2021 et de l'arrêté du 6 février 2021 ;
- s'engage à tenir à disposition de l'ASP tout document permettant d'effectuer le contrôle de l'exactitude de ses déclarations ;
- s'engage à ne pas demander d'aide publique qui n'aurait pas été déclarée par la présente sans en informer au préalable l'ASP ;
- atteste sur l'honneur être à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables.

Fait à : _____ le* :

Signature, qualité et cachet du signataire

* = champ obligatoire : en l'absence de ces informations, votre demande ne pourra être traitée

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE A LA PRÉSENTE DEMANDE DE SUBVENTION

- Une copie de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour en cours de validité du représentant légal du demandeur ;
- Une copie de l'attestation INSEE comprenant le n° SIRET et la dénomination précise de la commune ;
- Un justificatif du signataire de la demande attestant de sa qualité à représenter la commune ;
- Les pièces justificatives du montant prévisionnel du(des) bien(s) et prestation(s) : **devis non signé(s)** (précisant les montants hors taxes respectifs de chaque type de matériel ou prestation), projet de contrat de crédit-bail, etc. ;
- Un Relevé d'Identité Bancaire de la commune (IBAN) avec cachet identifiant la commune.

Ce document doit être complété informatiquement, imprimé, signé (signature originale, qualité et cachet du signataire) puis envoyé, accompagné des pièces justificatives précitées, à la Direction régionale de l'ASP (cf. tableau ci-dessous).

L'envoi du dossier papier par voie postale à l'ASP est obligatoire. **Cependant, pour faciliter l'instruction, il est fortement recommandé d'adresser à l'ASP un dossier complet scanné (un scan par pièce), par mail à l'adresse électronique correspondant à votre région (cf. tableau ci-dessous).** Uniquement dans ce cas de figure, le formulaire original de demande d'aide signé peut être envoyé sans les pièces justificatives par courrier à l'ASP (l'envoi postal du formulaire original signé restant nécessaire pour que l'ASP puisse établir la notification d'attribution d'aide).

| Si votre commune ou EPCI est domicilié en : | Si votre commune ou EPCI est domicilié en : | Si votre commune ou EPCI est domicilié en : | Si votre commune ou EPCI est domicilié en : |
|--|---|--|--|
| Bretagne Centre-Val de Loire Grand Est Hauts-de-France Ile-de-France Normandie | Auvergne-Rhône-Alpes Bourgogne-Franche-Comté Nouvelle-Aquitaine Occitanie Provence-Alpes-Côte d'Azur. Corse Pays de la Loire | Mayotte La Réunion | Guadeloupe Guyane Martinique |
| ↓ | ↓ | ↓ | ↓ |
| Direction régionale ASP Hauts-de-France Site d'Amiens 15 avenue Paul Claudel BP 34201 80042 Amiens Cedex 3 | Direction régionale ASP Occitanie Parc Georges BESSE 115 Allée Norbert WIE- NER Immeuble Arche BOTTI CS 70001 30039 Nîmes Cedex 1 | Direction Régionale ASP de la Réunion 2, rue Lory les bas CS 21003 97497 Sainte-Clotilde Cedex | Direction régionale ASP Guadeloupe Immeuble Foumi Voie Verte Jarry 97122 Baie-Mahault |
| HDF-cantines-relance@asp-public.fr | OCC-cantines-relance@asp-public.fr | REU-cantines-relance@asp-public.fr | GUA-cantines-relance@asp-public.fr |